



EXPLORATION BRUNSWICK INC.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

**Pour les périodes de trois et six mois terminées les
30 juin 2024 et 2023**

En dollars canadiens

Non audités

Exploration Brunswick inc.

États résumés de la situation financière

<i>(en dollars canadiens)</i>	30 juin 2024 (non audités)	31 décembre 2023 (audités)
	\$	\$
ACTIFS		
<u>Courants</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	4 866 254	12 194 726
Crédits d'impôt minier à recevoir	778 926	778 926
Taxes de vente à recevoir	366 984	163 651
Charges payées d'avance et dépôts	489 865	322 428
Autres débiteurs	72 357	36 473
	6 574 386	13 496 204
<u>Non courants</u>		
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	15 903 940	10 098 910
Actifs au titre de droits d'utilisation	25 500	51 000
Actifs incorporels	35 934	40 509
TOTAL DES ACTIFS	22 539 760	23 686 623
PASSIFS		
<u>Courants</u>		
Comptes fournisseurs et frais courus	860 307	1 079 475
Prime différée sur les actions accréditatives (note 6)	-	312 863
Obligations locatives	25 500	51 000
TOTAL DES PASSIFS	885 807	1 443 338
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	51 112 727	49 732 052
Bons de souscription	3 115 120	3 154 271
Options d'achats d'actions	2 103 703	1 414 088
Surplus d'apport	2 539 929	2 539 929
Déficit	(37 217 526)	(34 597 055)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	21 653 953	22 243 285
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	22 539 760	23 686 623

Continuité d'exploitation (note 1)
Engagements et éventualités (note 15)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

/s/ Robert Wares
Robert Wares, président du conseil

/s/ Killian Charles
Killian Charles, président et
chef de la direction

Exploration Brunswick inc.

États résumés des résultats et du résultat global

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Charges administratives (note 11)	887 365	689 821	1 847 397	1 243 725
Charges d'intérêts	-	22 538	-	31 554
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	298 230	82 958	602 687	157 039
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	713 827	380 741	713 827	380 741
Produits d'intérêts	(102 463)	(189 528)	(242 957)	(308 353)
Amortissement d'actifs incorporels	5 640	7 924	12 380	14 281
Perte nette et perte globale avant impôt	(1 802 599)	(994 454)	(2 933 334)	(1 518 987)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	62 782	249 005	312 863	283 859
Perte nette et perte globale	(1 739 817)	(745 449)	(2 620 471)	(1 235 128)
Par action (note 10)				
De base et diluée	(0,01)	(0,00)	(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et diluée	195 498 600	186 796 635	194 786 868	181 674 726

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.
États résumés des capitaux propres
Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023
(non audités, en dollars canadiens, exception faite du nombre d'actions)

	Actions ordinaires émises et en circulation	Capital-actions	Bons de souscription	Options d'achats d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	194 075 136	49 732 052	3 154 271	1 414 088	2 539 929	(34 597 055)	22 243 285
Acquisition de propriétés minières (notes 5 et 15)	3 187 500	1 201 875	-	-	-	-	1 201 875
Bons de souscription exercés (note 8)	607 171	178 800	(39 151)	-	-	-	139 649
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	-	-	-	689 615	-	-	689 615
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(2 620 471)	(2 620 471)
Solde au 30 juin 2024	197 869 807	51 112 727	3 115 120	2 103 703	2 539 929	(37 217 526)	21 653 953
Solde au 1^{er} janvier 2023	173 126 071	33 655 545	1 274 117	622 460	2 539 929	(28 045 138)	10 046 913
Acquisition de propriétés minières (note 5)	1 124 100	889 875	-	-	-	-	889 875
Frais d'émission d'actions suivant l'acquisition de propriétés minières	-	-	-	-	-	(29 279)	(29 279)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier (note 7)	8 823 530	5 952 223	1 547 778	-	-	-	7 500 001
Frais d'émission d'unités d'actions	-	-	149 251	-	-	(897 037)	(747 786)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 7)	2 448 472	1 656 827	424 374	-	-	-	2 081 201
Frais d'émission d'unités dans le cadre d'un placement privé	-	-	3 366	-	-	(85 536)	(82 170)
Règlement de débetures convertibles	444 444	333 333	-	-	-	-	333 333
Frais d'émission d'actions suivant le règlement de débetures convertibles	-	-	-	-	-	(2 671)	(2 671)
Bons de souscription exercés (note 8)	1 984 684	1 098 083	(236 391)	-	-	-	861 692
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	-	-	-	169 193	-	-	169 193
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(1 235 128)	(1 235 128)
Solde au 30 juin 2023	187 951 301	43 585 886	3 162 495	791 653	2 539 929	(30 294 789)	19 785 174

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc. États résumés des flux de trésorerie

<i>(non audités, en dollars canadiens)</i>	Pour les périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(2 620 471)	(1 235 128)
Ajustements		
Rémunération fondée sur des actions (note 9)	602 687	157 039
Amortissement d'actifs incorporels	12 380	14 281
Intérêts hors caisse sur la débenture convertible	-	31 554
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(312 863)	(283 859)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 5)	713 827	380 741
Variations des éléments du fonds de roulement (note 13)	(827 001)	(163 260)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 431 441)	(1 098 632)
Activités d'investissement		
Investissements en actifs d'exploration et d'évaluation	(5 059 395)	(2 072 462)
Augmentation des placements à court terme	-	(2 750 000)
Crédits remboursables reçus	30 520	-
Investissements en actifs incorporels	(7 805)	(28 199)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(5 036 680)	(4 850 661)
Activités de financement		
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé (note 7)	-	7 500 001
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 7)	-	2 081 201
Frais d'émission d'actions	-	(902 108)
Bons de souscription exercés (note 8)	139 649	861 692
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	139 649	9 540 786
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 328 472)	3 591 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	12 194 726	8 053 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	4 866 254	11 644 821

Renseignements complémentaires (note 13)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés non audités.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Exploration Brunswick inc. (la « Société » ou « BRW ») est principalement engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Située au Canada, BRW est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec), Canada.

La Société est cotée à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ». Les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») sont aussi négociées sur l'OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. de New York, sous le symbole « BRWXF ». La Société se concentre sur l'exploration et le développement de propriétés aurifères et de métaux de transition énergétique au Canada.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les propriétés contiennent des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées de manière économique, elles sont classées comme propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien du titre et de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et le développement de ses propriétés; et de l'obtention de certaines approbations gouvernementales ou du produit de la cession des propriétés. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter une dépréciation importante de la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre de ses propriétés minières sur lesquelles elle mène actuellement des activités d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour le stade actuel d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être soumis à des accords antérieurs non enregistrés et être non conforme aux exigences réglementaires.

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés sur la base des principes comptables applicables à la continuité de l'exploitation, qui prévoit la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction de la Société (« la direction ») tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information. Au 30 juin 2024, la Société avait un fonds de roulement de 5 688 579 \$ (incluant un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 4 866 254 \$), un déficit accumulé de 37 217 526 \$ et avait subi une perte de 2 620 471 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024. Comme la Société est au stade de l'exploration et de l'évaluation de ses projets, elle n'a enregistré aucun revenu d'exploitation et ne possède aucune source de flux de trésorerie d'exploitation.

Le fonds de roulement au 30 juin 2024 ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations, aux engagements et aux dépenses prévues de la Société jusqu'au 30 juin 2025. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation tel que décrit au paragraphe précédent et par conséquent, sur le caractère approprié de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classifications du bilan qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités et à financer ses activités d'exploration prévues sur ses projets dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire à l'avenir. Toute insuffisance de financement peut être dorénavant comblée de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission d'instruments de dette ou de capitaux propres. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir de nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation de certains instruments financiers, lesquels sont fondés sur leur juste valeur. En outre, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des informations relatives aux flux de trésorerie.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle qu'elle est publiée par le Bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board*). Ils n'incluent pas toutes les informations requises dans des états financiers annuels conformes aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*). Les états financiers intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière.

Les états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées dans les plus récents états financiers annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 21 août 2024.

3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers exige que la direction de la Société émette des jugements, des estimations et des hypothèses sur les montants déclarés des actifs et des passifs, et sur les montants déclarés des charges. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur l'expérience historique et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats constituent la base des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement apparents à partir d'autres sources. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux qui figurent dans nos derniers états financiers annuels audités.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Trésorerie	986 254	1 244 726
Équivalents de trésorerie	3 880 000	10 950 000
	4 866 254	12 194 726

Les équivalents de trésorerie au 30 juin 2024 se composent de dépôts à terme rachetables portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,2 % avec diverses échéances jusqu'en septembre 2024.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Ajouts	Dépréciation/ crédits d'impôt	Solde au 30 juin 2024
	\$	\$	\$	\$
Québec (note 5(a))				
Projet Pontiac Lithium				
Droits miniers	54 261	-	-	54 261
	54 261	-	-	54 261
Projet North Shore Lithium				
Droits miniers	47 599	-	-	47 599
	47 599	-	-	47 599
Projet Mirage				
Droits miniers	1 530 781	121 875	-	1 652 656
Dépenses d'exploration	2 292 583	4 441 495	-	6 734 078
	3 823 364	4 563 370	-	8 386 734
Propriétés Mythril/Elrond				
Droits miniers	162 994	-	-	162 994
Dépenses d'exploration	397 777	402 611	-	800 388
	560 771	402 611	-	963 382
Propriétés Anatacau/Plex				
Droits miniers	991 480	1 155 520	-	2 147 000
Dépenses d'exploration	2 135 987	162 000	-	2 297 987
	3 127 467	1 317 520	-	4 444 987
Autres propriétés au Québec				
Droits miniers	456 841	1 720	-	458 561
Dépenses d'exploration	311 239	10 423	-	321 662
	768 080	12 143	-	780 223
Ontario (note 5(b))				
Projet Hearst				
Droits miniers	13 254	-	(13 254)	-
Dépenses d'exploration	143 525	-	(143 525)	-
	156 779	-	(156 779)	-
Autres propriétés en Ontario				
Droits miniers	129 426	-	(129 426)	-
Dépenses d'exploration	286 282	5 232	(291 514)	-
	415 708	5 232	(420 940)	-
Nouvelle-Écosse (note 5(c))				
Droits miniers	37 750	1 140	(38 890)	-
Dépenses d'exploration	86 580	11 158	(97 738)	-
	124 330	12 298	(136 628)	-
Nouveau-Brunswick (note 5(d))				
Droits miniers	36 650	49 015	-	85 665
Dépenses d'exploration	244 871	116 497	(30 000)	331 368
	281 521	165 512	(30 000)	417 033
Saskatchewan (note 5(e))				
Droits miniers	53 939	-	-	53 939
Dépenses d'exploration	685 091	-	-	685 091
	739 030	-	-	739 030
Groenland (note 5(f))				
Droits miniers	-	11 460	-	11 460
Dépenses d'exploration	-	59 231	-	59 231
	-	70 691	-	70 691
Résumé				
Droits miniers	3 514 975	1 340 730	(181 570)	4 674 135
Dépenses d'exploration	6 583 935	5 208 647	(562 777)	11 229 805
	10 098 910	6 549 377	(744 347)	15 903 940

(a) Québec

Projet Pontiac Lithium : En mars 2022, la Société a jalonné des claims répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec, regroupés sous le projet « Pontiac Lithium ». Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 769 551 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Québec (suite)

Projet North Shore Lithium : Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition ou l'option de claims (collectivement, le « projet North Shore Lithium ») sur la Côte-Nord du Québec. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 358 820 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Projet Mirage : En plus du jalonnement de claims dans la région de la Baie-James au Québec, le 5 janvier 2023, la Société a signé une entente d'option avec Entreprises minières Globex (« Globex ») (tous les claims jalonnés et optionnés étant regroupés sous le projet « Mirage »). Le projet Mirage incluait une option sur le bloc de claims « Lac Escalpe » de Globex. Cette option permet à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans ce bloc de claims en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$, la moitié en espèces et l'autre moitié en actions ordinaires (au prix minimum de 0,45 \$ par action ordinaire), sur une période de trois ans, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 50 000 \$ a été effectué en février 2023, 25 000 \$ en espèces et 25 000 \$ en actions ordinaires (41 667 actions ordinaires);
- Un paiement de 25 000 \$ a été effectué en juin 2023, 12 500 \$ en espèces et 12 500 \$ en actions ordinaires (14 824 actions ordinaires);
- Un paiement de 125 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
- Un paiement de 100 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ sur une période de trois ans.

Suivant l'entière réalisation de cette entente d'option, BRW conclura une entente de redevances accordant à Globex une redevance brute sur les métaux (*Gross Metal Royalty* ou « GMR ») de 3 %, dont 1 % de la redevance GMR pourra être racheté par BRW pour la somme de 1 000 000 \$, résultant en une redevance GMR nette de 2 %. Cette redevance s'appliquera aussi à tout titre minier nouvellement jalonné par l'une ou l'autre des parties dans un rayon de 1 km du périmètre actuel des claims. À la première date entre le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette entente de redevances ou 5 ans après avoir engagé des dépenses totalisant 4 000 000 \$, BRW commencera à verser à Globex une avance annuelle de 100 000 \$ de redevances, déductible de la redevance de production éventuelle.

Le 22 novembre 2023, BRW a versé tous les paiements résiduels en espèces (212 250 \$) et a émis 216 395 actions ordinaires (juste valeur de 212 500 \$) à Globex en lien avec l'option sur le projet Mirage. De plus, la Société a satisfait l'exigence de réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ et a donc acquis une participation de 100 % dans ces claims.

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec 1Minerals Corp. (« 1Minerals »), modifiée le 29 septembre 2023 et approuvée par la TSXV le 19 décembre 2023 (l'« entente définitive »), pour acquérir certains claims contigus au projet Mirage, ainsi qu'un autre groupe de claims d'exploration régionale pour le lithium.

Les modalités de la transaction avec 1Minerals sont les suivantes :

- Transaction visant à acquérir une participation de 100 % dans les claims détenus par 1Minerals.
- Un paiement de 500 000 \$ en espèces a été effectué au 31 décembre 2023.
- Paiements ultérieurs de 3 000 000 \$ en espèces, en actions ordinaires (au prix minimum de 0,66 \$ par action ordinaire) ou en une combinaison des deux, au gré de BRW, à la signature de l'entente définitive selon le calendrier suivant :
 - 500 000 \$ (587 554 actions ordinaires) ont été émis au 31 décembre 2023.
 - 500 000 \$ au premier anniversaire de la signature de l'entente définitive.
 - 500 000 \$ au deuxième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
 - 750 000 \$ au troisième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
 - 750 000 \$ au quatrième anniversaire de la signature de l'entente définitive.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Québec (suite)

Projet Mirage (suite)

- Paiements d'étape en espèces, selon le calendrier suivant :
 - 250 000 \$ suivant la publication d'une estimation de ressources minérales (« ERM »)
 - 750 000 \$ suivant la publication d'une évaluation économique préliminaire (« EEP »)
 - 1 250 000 \$ suivant la publication d'une étude de faisabilité positive (« FS »)
- Redevance brute de 3 % sur les ventes de concentré de spodumène, dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1 000 000 \$ et le deuxième 1 % pourra être racheté pour la somme de 3 000 000 \$.

Propriétés Mythril et Elrond : Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation maximale de 85 % dans les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie-James au Québec. Les propriétés Midland couvrent 514 claims (26 290 ha). La première partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux rares des propriétés (à l'exclusion des métaux de base et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ en espèces et en actions ordinaires sur une période de trois ans selon les modalités suivantes :

- Des paiements de 75 000 \$ en espèces et 111 044 actions ordinaires (juste valeur de 75 000 \$) ont été effectués durant l'exercice terminé le 30 juin 2024;
- Un paiement de 140 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 210 000 \$ en actions ordinaires, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer la première option pour la participation initiale de 50 %, BRW devra financer un montant global de 1 500 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un engagement ferme de 300 000 \$ a été satisfait avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 600 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 1 500 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire.

La deuxième partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans ces propriétés en contrepartie de paiements totalisant 200 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires sur une période de deux ans suivant l'exercice de la première option selon les conditions suivantes :

- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option, BRW est tenue de financer un montant global de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2 000 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Les actions ordinaires qui seront émises par la Société en contrepartie de cette entente d'option seront soumises à une valeur minimale de 0,24 \$ par action ordinaire, sans valeur maximale. À la signature de la deuxième option, BRW conservera un droit de premier refus (« DPR ») à l'égard de la participation de 15 % de Midland.

Propriétés Anatacau et PLEX : Le 28 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente avec Osisko Baie-James S.E.N.C. (« Osisko BJ »), une société affiliée d'Osisko Développement Corp. (« ODEV »), en vue d'acquérir une participation de 90 % dans la propriété Anatacau (l'« option Anatacau »). Le 5 décembre 2022, BRW a annoncé qu'elle avait bonifié l'option Anatacau (l'« entente d'option bonifiée ») afin d'acquérir également une participation de 90 % dans le projet PLEX situé dans la région de la Baie-James au Québec. L'entente d'option bonifiée a été signée le 1^{er} mars 2023 et approuvée par la TSXV le 14 juin 2023 (la « date d'effet »).

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(a) Québec (suite)

Propriétés Anatacau et Plex (suite) :

L'entente d'option bonifiée permet à BRW d'acquérir une participation de 90 % dans les projets Anatacau et PLEX en contrepartie de 8 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans selon les conditions suivantes :

- Un paiement initial de 1 000 000 actions ordinaires (juste valeur de 790 000 \$) a été effectué en juin 2023;
- Un paiement de 3 000 000 actions ordinaires a été effectué en juin 2024 (juste valeur de 1 155 000 \$);
- Une tranche de 4 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 6 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$ a été versé avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 2 000 000 \$ a été versé avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 4 000 000 \$ avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 6 000 000 \$ avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

À la signature de cette option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ ne sera pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration suivant l'exercice de cette option et jusqu'à la construction d'une mine.

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec ODEV par l'entremise d'Osisko BJ, dans le cadre de laquelle la Société a l'option d'acquérir une participation indivise de 75 % dans 8 claims situés dans le secteur immédiat du projet Mirage, aux conditions suivantes :

- Transaction offrant l'option d'acquérir une participation de 75 % dans des claims détenus par Osisko BJ.
- La participation résiduelle d'Osisko BJ (25 %) sera passive jusqu'à une décision finale de construction.
- Cette option pourra être exercée en parallèle à la réalisation de l'entente d'option existante entre Exploration Brunswick et Osisko BJ couvrant l'option d'acquérir une participation de 90 % dans les projets PLEX et Anatacau.

Autres propriétés au Québec :

La Société détient d'autres claims jalonnés ayant un potentiel pour le lithium dans la province de Québec. En plus de ces claims, la Société détient des participations dans la propriété de métaux de base Waconichi et dans le projet du Lac Édouard.

(b) Ontario

Projet Hearst : Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant plusieurs blocs de claims près de Hearst en Ontario (le « projet Hearst »). Le groupe de claims inclut deux ententes d'option; l'entente d'option Lowther Pegmatite (signée le 21 septembre 2022) et l'option Lowther Régional (datée du 27 septembre 2022). L'entente d'option Lowther Pegmatite permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ en espèces ou actions ordinaires et 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la clôture de cette entente. Un paiement de 35 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022. L'entente d'option Lowther Régional permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de 300 000 \$ en espèces sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente. Un total de 100 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022.

Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 156 779 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(b) Ontario (suite)

Autres propriétés en Ontario :

La Société détient d'autres claims jalonnés ayant un potentiel pour le lithium dans la province de l'Ontario. Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 420 940 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

(c) Nouvelle-Écosse

En mars 2022, la Société a jalonné plusieurs groupes de claims dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse, situés à 30 km de Halifax. En plus de ces groupes de claims, en juin 2022, BRW a acquis d'un prospecteur une participation de 100 % dans une propriété en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ et 100 000 actions ordinaires (juste valeur de 22 000 \$). De plus, BRW a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims dont la première moitié (1 %) peut être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$. Par ailleurs, dix claims supplémentaires (6 172 ha) ont été achetés auprès d'un prospecteur en contrepartie d'un paiement forfaitaire de 5 715 \$ dans le secteur New Ross et trois claims (890 ha) ont été acquis par jalonnement sur carte près du secteur Caledonia dans l'est de la Nouvelle-Écosse. Durant la période de six mois terminée le 30 juin 2024, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 136 108 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

(d) Nouveau-Brunswick

En décembre 2021 et mars 2022, la Société a jalonné des claims dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 109 127 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

(e) Saskatchewan

Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims dans le centre de la Saskatchewan. De plus, le 22 février 2023, BRW a signé une entente d'option visant le projet Hanson Lake, situé à environ 55 km à l'ouest de Creighton (Saskatchewan). L'entente d'option permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Hanson Lake de Searchlight Resources Inc. (« SRI ») en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ sur une période de quatre ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW, sous réserve d'un minimum de 25 % en espèces). Un paiement initial de 35 000 \$ (8 750 \$ en espèces et l'émission de 26 040 actions ordinaires) a été effectué en mars 2023.

Le 20 février 2023, la Société a signé une entente d'option avec Eagle Plains Resources Ltd (« EPL ») afin d'acquérir trois claims miniers adjacents au projet Hanson Lake. Cette entente d'option permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans les claims miniers en contrepartie de paiements totalisant 70 000 \$ sur une période de deux ans. Le montant total a été payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au gré de BRW. Un paiement initial de 25 000 \$ (29 069 actions ordinaires) a été effectué en mars 2023. La Société a avisé SRI et EPL que BRW a décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 200 028 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation, ou parce que la valeur comptable des actifs excédait leur valeur recouvrable.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

5. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

(f) Groenland

La propriété au Groenland est constituée d'un permis d'exploration minérale proposé regroupant cinq blocs d'une superficie totale de 49 562 ha, et est située à moins de 90 km de la ville de Nuuk au Groenland.

6. PRIME DIFFÉRÉE SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	30 juin 2024	31 décembre 2023
	\$	\$
Solde au début de la période	312 863	671 108
Passif lié aux actions accréditatives émises	-	360 538
Renversement du passif lié aux actions accréditatives	(312 863)	(718 783)
Solde à la fin de la période	-	312 863

7. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en série

Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 :

- Le 9 mars 2023, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme (« le financement de mars ») pour un produit brut global de 7 500 001 \$. Dans le cadre du financement de mars, la Société a vendu 8 823 530 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026.

Le produit brut du financement de mars a été réparti entre les actions ordinaires (5 952 223 \$) et les bons de souscription (1 547 778 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec le financement de mars, les preneurs fermes ont reçu 264 705 bons de souscription de courtage (chacun, un « bon de souscription de courtage »). Chaque bon de souscription de courtage confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026. La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de courtage a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/ bon de souscription de courtage	0,48 \$

En lien avec le financement de mars, les frais d'émission d'actions ont totalisé 897 037 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de courtage de 149 251 \$.

- Le 24 mars 2023, la Société a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1 493 701 \$, consistant en l'émission de 1 757 295 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Le 31 mars 2023, BRW a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut totalisant 587 500 \$, consistant en l'émission de 691 177 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture de ces financements.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

7. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (suite) :

Le produit brut des financements a été réparti entre les actions ordinaires (1 656 827 \$) et les bons de souscription (424 374 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec ces financements, 7 500 bons de souscription de rémunération (chacun, un « bon de souscription de rémunération ») ont été émis. Chaque bon de souscription de rémunération confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 24 mars 2026.

La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de rémunération a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,25 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/bon de souscription de rémunération	0,45 \$

En lien avec ces placements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 85 536 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de rémunération de 3 367 \$.

Le 17 novembre 2023, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire (le « placement ») pour un produit brut global de 5 700 001 \$ provenant de la vente de :

- 1 519 057 actions ordinaires vendues à des investisseurs québécois à titre d'« actions accréditatives » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (la « *Loi de l'impôt* ») et de la *Loi sur les impôts du Québec* (chacune, une « action accréditative québécoise ») au prix de 1,15 \$ par action accréditative québécoise pour un produit brut de 1 746 916 \$; et
- 3 593 714 actions ordinaires vendues à des investisseurs canadiens à titre d'« actions accréditatives » au sens de la *Loi de l'impôt* (chacune, une « action accréditative nationale ») au prix de 1,10 \$ par action accréditative nationale pour un produit brut de 3 953 085 \$.

En lien avec le placement, les frais d'émission d'actions ont totalisé 329 355 \$. Un montant de 360 538 \$ (net des frais d'émission d'actions de 22 178 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives (note 6).

Des initiés de la Société ont participé au placement et ont souscrit un nombre total de 232 218 actions ordinaires.

8. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente l'activité liée aux bons de souscription :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	9 811 175	0,44
Émis	5 908 204	1,23
Exercés	(2 043 255)	0,43
Solde au 31 décembre 2023	13 676 124	0,78
Exercés	(607 171)	0,23
Solde au 30 juin 2024	13 068 953	0,81

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

9. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a adopté un régime de rémunération fondée sur des actions (le « régime ») en vertu duquel le conseil peut attribuer des options d'achat d'actions (les « options ») aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le 8 mai 2024, le conseil a approuvé une modification au régime afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en vertu du régime, de 13 000 000 à 19 400 000. Le tableau suivant présente l'activité liée aux options :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	6 900 000	0,25
Attribuées	2 400 000	0,83
Exercées	(100 000)	0,21
Solde au 31 décembre 2023	9 200 000	0,40
Attribuées	2 845 000	0,60
Échues	(500 000)	0,48
Abandonnées	(25 000)	0,60
Solde au 30 juin 2024	11 520 000	0,45
Options pouvant être exercées au 30 juin 2024	5 216 670	0,32

Le 2 février 2024, la Société a attribué des options d'achat d'actions à des administrateurs, dirigeants, employés et consultants, leur permettant d'acquérir un total de jusqu'à 2 845 000 actions ordinaires. Les options attribuées sont assujetties à une période d'acquisition des droits de trois ans et sont valides pour une période de cinq ans, à un prix d'exercice de 0,60 \$ par action ordinaire.

La Société a déterminé la juste valeur des options selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes. La volatilité a été déterminée en fonction des données historiques sur les actions ordinaires sur la durée de vie moyenne prévue des options. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour évaluer les options d'achat d'actions :

Prix des actions	0,55 \$
Prix d'exercice	0,60 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,45 %
Volatilité prévue	90,0 %
Taux de dividende	-
Durée de vie prévue	5,0 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	0,38 \$

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2024, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 332 667 \$ (89 978 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023), dont un montant de 298 230 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2024 (82 958 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023) et un montant de 34 437 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration (7 020 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2023). Un crédit compensatoire est comptabilisé dans le surplus d'apport.

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 689 615 \$ (169 193 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023), dont un montant de 602 687 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024 (157 039 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023) et un montant de 86 928 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration (12 154 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2023).

10. PERTE NETTE PAR ACTION

En raison de la perte nette des activités poursuivies pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 8 et 9) sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

11. CHARGES ADMINISTRATIVES

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires	311 391	259 795	556 551	420 905
Relations avec les investisseurs	259 318	166 937	483 848	298 602
Honoraires professionnels	174 042	148 765	475 335	277 707
Frais de bureau	75 470	55 465	130 252	96 701
Déplacements	42 459	31 528	116 434	87 479
Frais règlementaires	24 685	27 331	84 977	62 331
	887 365	689 821	1 847 397	1 243 725

12. PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération payée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023 :

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	158 250	95 000	317 000	188 750
Rémunération fondée sur des actions	239 760	57 136	502 000	116 000
	398 010	152 136	819 000	304 750

Durant les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023, la Société a procédé à des transactions avec certaines sociétés liées. Redevances Aurifères Osisko Ltée (« OGR ») et Ressources Falco Ltée (« Falco ») sont des parties liées puisqu'elles exercent une influence notable sur la Société en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2024, OGR a facturé des montants de 20 000 \$ et 43 000 \$, respectivement, en lien avec des services professionnels et la location d'espaces à bureaux (18 000 \$ et 41 000 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2023). Au 30 juin 2024, un montant de 7 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus (8 000 \$ au 31 décembre 2023).

Durant les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2024, des montants de 9 500 \$ et 19 500 \$, respectivement, ont été facturés par Falco pour des services professionnels (9 500 \$ et 19 500 \$ respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2023). Au 30 juin 2024, un montant de 3 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et frais courus (3 000 \$ au 31 décembre 2023).

La direction est d'avis que ces transactions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les transactions avec des parties non liées. Ces opérations ont été engagées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :	Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Taxes de vente et autres effets à recevoir	(239 217)	4 501
Charges payées d'avance et dépôts	(167 437)	(147 852)
Comptes fournisseurs et frais courus	(420 347)	(19 909)
	<u>(827 001)</u>	<u>(163 260)</u>

Autres informations non divulguées ailleurs :	Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Dépenses liées aux actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs		
Au début de la période	379 263	202 732
À la fin de la période	580 442	1 088 903
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs :		
Au début de la période	-	69 481
À la fin de la période	-	-

14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Ce qui suit présente les actifs et les passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, conformément à la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux basés sur l'importance des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de présentation de l'information;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif; et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables (c'est-à-dire des données non observables).

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Actions accréditives

La Société est en partie financée par l'émission d'actions accréditives, et par conséquent, est engagée à mener des activités d'exploration minière. Ces règles fiscales prévoient également des délais pour effectuer les travaux d'exploration au plus tard à la première des dates suivantes :

- a. Deux ans après les placements en actions accréditives;
- b. Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux activités d'exploration.

En novembre 2023, la Société a reçu 5 700 001 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2024, cet engagement avait été complété.

Exploration Brunswick inc.

Notes aux états financiers intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 30 juin 2024 et 2023

(non audités, en dollars canadiens)

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

Rachat de redevances

La Société a signé une entente avec Ressources Sirios (« Sirios »), approuvée par la TSXV le 11 avril 2024 (la « date d'approbation »), en vue de racheter une redevance NSR existante de 0,5 % sur certains claims du projet Mirage (le « rachat de redevance »).

Le rachat de redevance sera réalisé selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 50 000 \$ en espèces a été effectué en avril 2024;
- Un paiement initial de 25 000 \$ en espèces et 187 500 actions ordinaires (juste valeur de 46 875 \$), complété le 30 juin 2024;
- Paiements additionnels en espèces, en actions ou en une combinaison des deux, à Sirios selon le calendrier suivant :
 - 100 000 \$, le ou avant l'anniversaire de six mois de la date d'approbation;
 - 100 000 \$, le ou avant l'anniversaire de neuf mois de la date d'approbation.

Les paiements prévus au calendrier sont assujettis aux contraintes suivantes :

- Minimum de 25 % en espèces;
- Le montant en actions ordinaires est calculé en se basant sur le cours moyen pondéré en fonction du volume (« CMPV ») sur les 10 jours précédant la date du paiement, sous réserve d'un cours minimum de 0,40 \$ par action.

Lorsque l'extraction minérale débutera sur les claims couverts par cette entente, la Société fera un autre paiement d'étape à Sirios de 250 000 \$ en espèces ou un montant en actions ordinaires (calculé en fonction du CMPV sur les 10 jours précédant la date du paiement, sous réserve d'un cours minimum de 0,40 \$ par action), ou en une combinaison des deux, au gré de la Société.